AVIS DE CONCOURS POUR UN POSTE MENANT À LA PERMANENCE AU CORPS PROFESSORAL EN ARCHITECTURE

L'École d'architecture McEwen dans la Faculté des sciences, de génie et d'architecture à l'Université Laurentienne accepte les demandes de candidats possédant les qualifications adéquates pour pourvoir un poste menant à la permanence au rang de professeur(e) adjoint(e) avec entrée en fonction le **1er juillet 2024***, et avec une expertise concrète dans les deux domaines suivants :

1) durabilité et conception architecturale
2) représentation architecturale numérique, processus de conception, détails techniques et exercice de la profession d'architecte

La personne choisie possèdera ces qualifications essentielles :

- Être titulaire d'un grade professionnel en architecture, de préférence avec un doctorat en architecture;
- Les architectes en exercice doivent fournir la preuve d'être inscrits comme stagiaires ou membres d'un ordre professionnel ainsi que des antécédents avérés en conception;
- Démontrer la capacité d'enseigner efficacement au premier cycle ainsi qu'aux cycles supérieurs et manifester un engagement envers l'excellence pédagogique et universitaire, la promotion d'un milieu sécuritaire, englobant et accueillant d'apprentissage et l'avancement du mandat bilingue et triculturel de l'Université Laurentienne;
- Faire preuve d'aptitudes en recherche (dossier de publications érudites) et (ou) d'habiletés de conception (ouvrages construits, concours et prix de conception) en plus de compétences en enseignement;
- Être couramment bilingue (anglais et français) à l'oral et par écrit;
- S'engager à favoriser un milieu hétérogène, inclusif et vibrant de travail et d'études.

En plus d'une participation et d'une collaboration actives à l'enseignement et à la recherche, la personne choisie aura une présence sur le campus et apportera des contributions par son service à l'École, à la Faculté, à l'Université et à la communauté.

Fondée en 2013, l'École d'architecture McEwen offre un programme préprofessionnel de quatre ans de baccalauréat en études architecturales, suivi d'une maîtrise en architecture de deux ans. Située dans le nord de l'Ontario, l'École met l'accent sur les conceptions de bois, la conception-construction et les projets de design communautaire. Notre programme intégré d'enseignement coopératif permet aux membres de la population étudiante d'acquérir de l'expérience pratique au moyen de stages dans l'industrie et aussi dans les cabinets de design ou d'architecture. L'expérience des étudiants francophones, métis, inuits et des Premières Nations est préconisée par le mandat triculturel hors pair du programme. Le programme d'architecture est offert en anglais, avec des choix de langue française dans les ateliers de conception, les cours facultatifs et les stages d'enseignement coopératif. Grâce aux aînés en résidence, aux membres autochtones du corps professoral et à l'enseignement en français dans les ateliers de conception, les membres de la population étudiante sont exposés à un vaste éventail de méthodes, de connaissances et d'expériences directes qui orientent les activités de communauté-conception et de conception-construction.
L'École d'architecture McEwen cherche des candidats innovants qui possèdent de solides antécédents de conception, d'exercice de la profession et d'enthousiasme pour l'enseignement. Ces personnes seront préparées à l'enseignement en salle de classe, en atelier de conception et sur le terrain en collaboration avec les groupes ou

partenaires communautaires. La personne choisie donnera des cours tant au niveau du baccalauréat que de la maîtrise, effectuera des recherches dans son domaine d'expertise de l'architecture dans le cadre d'activités d'érudition intéressantes et participera à la gérance de l'Université et de l'École, y compris en siégeant aux comités de l'EAM et contribuant au renforcement de l'établissement. Il est entendu que tous les membres du corps professoral enseignent la conception architecturale tout en perfectionnant les compétences dans un volet particulier du programme d'études, à savoir : conception, culture, technologie ou exercice professionnel. Puisque la Laurentienne est une université bilingue dotée d'un mandat triculturel, la maîtrise du français est essentielle dans ce poste.

Située sur le territoire Atikemeksheng Anishnawbek à Sudbury, en Ontario, l'Université Laurentienne sert quelque 8 000 étudiants et est l'une des deux universités bilingues de la province. Elle s'engage à respecter son mandat bilingue et triculturel et offre une expérience hors pair en anglais et en français, ainsi qu'une approche globale de l'éducation autochtone. Le magnifique campus boisé de la Laurentienne est entouré de lacs d'eau douce, de terrains de conservation de la nature et de centaines de kilomètres de pistes de cross-country et de randonnée. La Laurentienne se trouve dans le centre géographique du Grand Sudbury, la ville la plus peuplée du nord de l'Ontario (160 000 habitants), et entretient des liens étroits et productifs avec Science Nord, SNOLAB, Horizon Santé-Nord et divers établissements postsecondaires.

Dossier de demande

Un dossier complet de demande comprend tout ce qui suit :

- une lettre de présentation (qui comprend l'un des deux énoncés ci-dessous touchant la citoyenneté ou le statut de résident)
- un curriculum vitae complet et à jour;
- une lettre d'intention indiquant clairement les domaines d'expertise;
- un sommaire des expériences et des intérêts actuels et potentiels en enseignement;
- un énoncé des intérêts actuels et éventuels de recherche;
- un dossier des travaux de conception en enseignement ou en exerçant la profession (le cas échéant);
- le nom et les coordonnées complètes de trois répondants (on demandera les lettres de recommandation à un moment ultérieur du processus).

Veuillez envoyer le dossier de demande avec tous les documents précisés dans un seul fichier PDF (pas plus de 50 MB) au Vice-rectorat aux études à pvpa@laurentian.ca avec l'objet « *Demande de poste au corps professoral en architecture* ». La date limite pour la réception des dossiers est le **1 mars 2024,** mais les candidatures seront acceptées jusqu'à ce que le poste soit pourvu.

L'Université Laurentienne est une communauté englobante et accueillante et encourage les candidatures de membres de communautés qui recherchent l'équité, y compris les femmes et les personnes racialisées, autochtones, handicapées et de toutes orientations sexuelles et identités et expressions sexuelles. La politique de bilinguisme de l'Université Laurentienne (section 7.3.b) contient une disposition concernant l'exigence linguistique pour les personnes qui s'identifient comme membres des Premières Nations, métisses ou inuites (https://laurentienne.ca/bilinguisme). Puisque les membres du corps professoral font partie de l'Association des professeurs de l'Université Laurentienne (APUL), les candidats sont priés de consulter la Convention collective à www.lufappul.ca.

L'Université Laurentienne se fait un devoir d'offrir une expérience englobante et sans obstacle aux personnes ayant des besoins en matière d'accessibilité. Il est possible de demander des adaptations à tout stade du processus de recrutement. Veuillez communiquer avec le Vice-rectorat aux études pour obtenir de plus amples renseignements

(pvpa@laurentian.ca).

Toutes les personnes qualifiées sont invitées à poser leur candidature, mais, conformément aux exigences en matière d'immigration au Canada, les citoyens canadiens et les résidents permanents au Canada auront la priorité.

Afin de se conformer aux lois fédérales, l'Université doit compiler des statistiques sur le nombre de candidats à chaque poste affiché qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents. Il n'est pas nécessaire d'indiquer la citoyenneté ou le pays d'origine. On doit toutefois inclure l'énoncé « Je suis citoyen canadien/résident permanent du Canada » ou « Je ne suis pas citoyen/résident permanent du Canada », sans quoi le dossier sera considéré comme incomplet.

**Si le budget est approuvé par le Conseil des gouverneurs.*